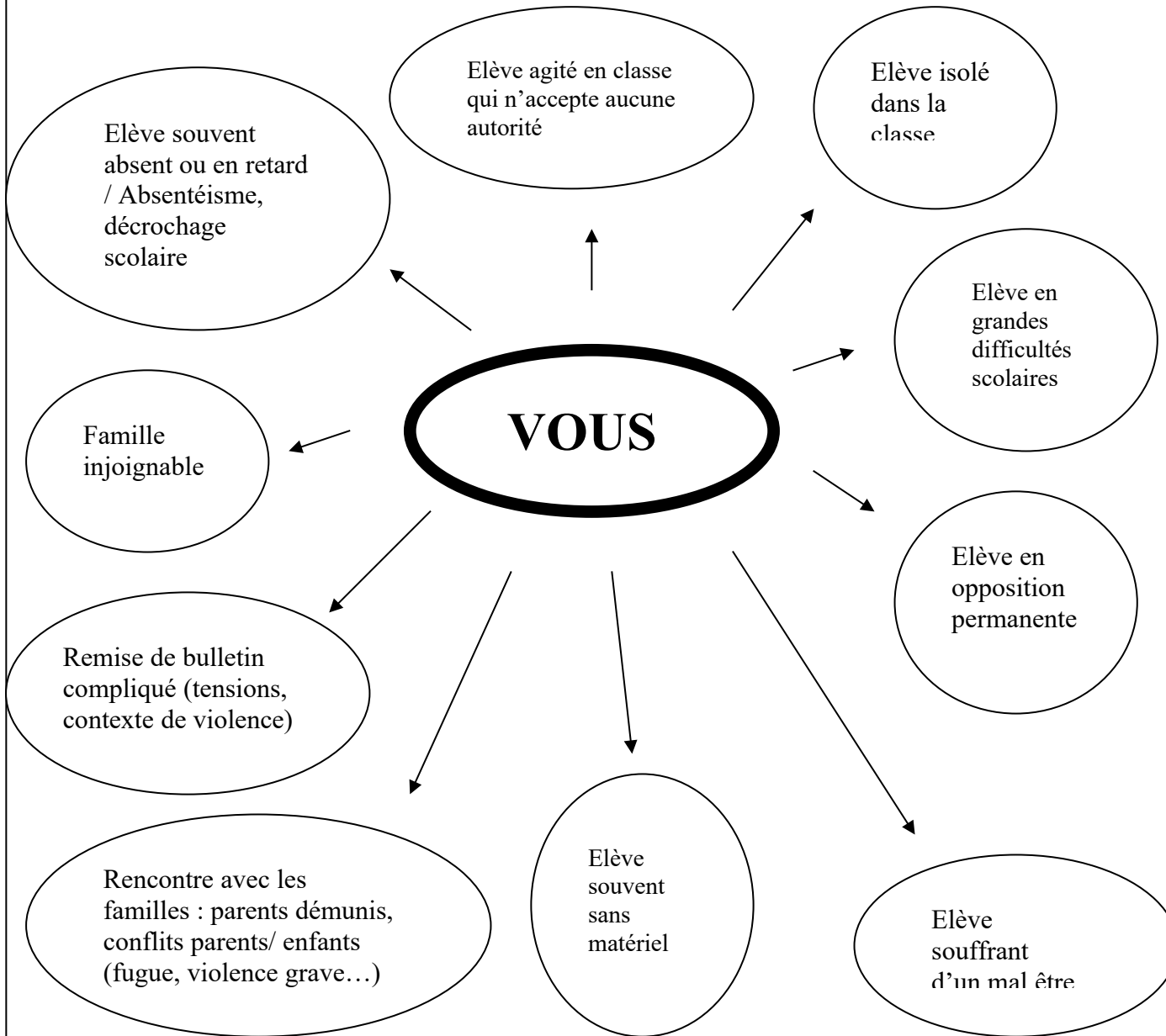


## Mes missions :

\* **La prévention :** Pour pouvoir intervenir de manière précoce auprès des élèves rencontrant des difficultés scolaires, relationnelles, familiales, nous avons besoin de vous.

En effet, vous êtes souvent amenés à repérer des signaux d'alerte :



Si la situation d'un jeune vous préoccupe, n'hésitez pas à m'en parler. Nous pouvons réfléchir ensemble avec nos spécificités techniques.

La précocité de l'orientation vers des professionnels spécialisés permet une meilleure prise en charge.

Vous pouvez me consulter uniquement pour un conseil, je n'interviens pas systématiquement dans la situation du jeune.

\*\*\*\*\*

En fonction des besoins, je peux travailler de façon collective avec des classes, des groupes d'élèves ou de parents, en collaboration avec des partenaires internes ou externes.

\* **La protection de l'enfance :** En cas de risques de dangers, mon métier est d'évaluer la situation du jeune en lien avec sa famille et éventuellement les services sociaux du conseil général.

En cas de dangers avérés, je peux être amenée à transmettre un écrit aux autorités compétentes.